



N/Réf : FL/FB 10-12-67

Communiqué

Propositions de la Commission pour le secteur laitier : un remède placebo

La Commission vient de proposer un certain nombre de mesures techniques dont l'objectif annoncé serait de stabiliser le marché du lait et les revenus des producteurs laitiers.

Portant exclusivement sur les relations contractuelles - plus ou moins obligatoires entre producteurs et laiteries - et le pouvoir de négociation des producteurs par l'intermédiaire de petits cartels, ce projet élude la question essentielle de la régulation de la production et du marché européen laitiers.

Hélas, une meilleure adéquation entre l'offre et la demande est pourtant bien le préalable essentiel à la mise en œuvre de conditions permettant de stabiliser le marché laitier et, de ce fait, le revenu des producteurs. Les contrats dans un marché dérégulé ne peuvent qu'asservir un peu plus les éleveurs. Ils ne sont acceptables que dans le cadre d'une régulation européenne de la production du lait. Dans ce cas le rapport de force s'équilibre et les contrats sont effectivement nécessaires pour sécuriser l'approvisionnement des transformateurs. Quant aux possibilités de cartels de producteurs limités en taille, ils ne pourront bien évidemment pas contrebalancer le poids des leaders de la transformation laitière.

La CR et l'OPL (Organisation des Producteurs de Lait) ne peuvent que manifester leur grande déception de cet « oubli » de la Commission. Celle-ci persiste dans une direction qui mène l'agriculture européenne dans l'impasse et va à l'encontre des objectifs fondamentaux de la PAC inscrits dans le Traité de Rome et confirmés dans le Traité de Lisbonne il y a tout juste un an, stipulant notamment un revenu équitable pour les agriculteurs et des marchés stabilisés.

Vendredi 10 décembre 2010 à 15h00

Contacts presse :

Bérengère Bosi – Chargée de Communication
berengere.bosi@coordinationrurale.fr – 06 70 80 99 51
Nicolas Coudray – Animateur OPL
o.p.l@wanadoo.fr – 06 84 92 17 62

A propos de la Coordination Rurale

La Coordination Rurale est le seul syndicat agricole représentatif indépendant de toute organisation économique et politique qui défend tous les agriculteurs. Ses responsables sont des bénévoles vivant de leur ferme. Présente dans 92 départements et à la tête de 2 Chambres d'agriculture, la CR se bat pour une PAC équilibrée, contrat entre agriculteurs et citoyens, les premiers garantissant la sécurité alimentaire des seconds en échange de prix rémunérateurs.